

Horaires de fonctionnement :

Du lundi au vendredi :
de 7h à 22h

Samedi :
de 7h à 12h

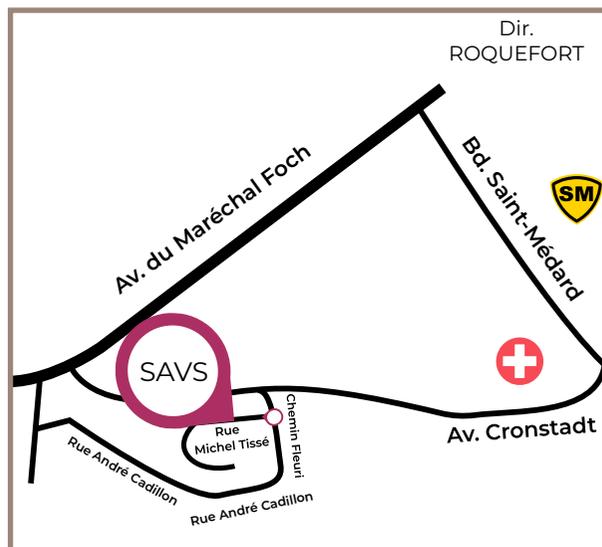
Accueil sur rendez-vous



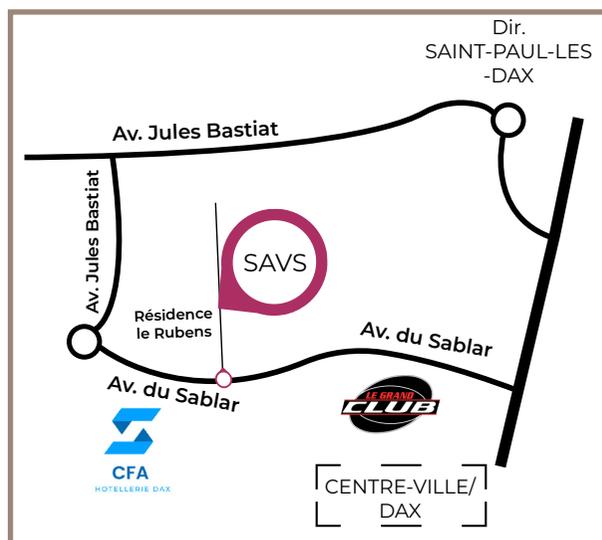
Entrée antenne de Mont de Marsan



Entrée antenne de DAX



3 rue Michel Tissé, Résidence Marialva
40 000 MONT DE MARSAN
05 58 06 81 48
savs@adapei40.fr



14 avenue du Sablar
Résidence le Rubens
40 100 DAX
05 58 56 95 70
savs.dax@adapei40.fr

S'engager ensemble pour l'inclusion



Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

www.adapeideslandes.fr



Association Départementale
des Amis et Parents de Personnes
Handicapées mentales

VOUS

Partenaires du secteur social ou sanitaire

Vous accueillez des personnes ayant des **difficultés psychiques et/ou intellectuelles** qui impactent leur vie personnelle, sociale et professionnelle.

Vous êtes en **recherche d'un accompagnement soutenu ou complémentaire** pour cette personne.

Inclusion sociale et citoyenneté

Parentalité

Loisirs

Travail

Logement

Droits et devoirs

Santé, soins

NOUS

SAVS

Le SAVS est composé d'**une équipe de professionnels** formés à l'accompagnement dans les domaines de la vie sociale et professionnelle.

Notre service propose un soutien durable à des personnes en situation de handicap psychique et/ou intellectuel afin de vivre de manière autonome en milieu ordinaire.

La personne doit être orientée **vers un SAVS** par la MLPH (Maison Landaise des Personnes Handicapées).

La démarche :

- Prendre rendez-vous avec le service afin d'aider la personne à se présenter à nous.
- Des rencontres seront proposées au cours desquelles nous évaluons la situation. Une décision est prise en commission d'admission.
- Une réponse vous sera communiquée suite à la commission.

NOTRE MISSION

- Apporter un soutien personnel.
- Aider à développer et à maintenir les capacités d'autonomie de la personne.
- Favoriser l'inclusion sociale et professionnelle.
- Soutenir les projets.
- Apporter une aide à la vie quotidienne.
- Assurer la coordination du projet de vie avec les différents partenaires.

L'accompagnement est basé sur la libre adhésion de la personne.

Nous construisons avec la personne un projet personnalisé, à partir de ses demandes.

Le partenariat tient une place essentielle dans notre travail de terrain et de proximité.

Dans l'intérêt de la personne, le SAVS peut mettre en place une **coordination avec les parties prenantes du projet**, ceci, afin d'assurer la continuité de l'accompagnement et de son parcours.